

Forum des chefs d'entreprise : une charte de bonne gouvernance élaborée

Le 30.04.09 par CCI/SA, dans [Revue de presse -# 2310 - RSS Commentaires \[Liberté\]](#)

En adoptant un code de gouvernance pour leurs sociétés ou groupes, les opérateurs pourront améliorer leurs relations avec les banques et les pouvoirs publics.

L'entreprise algérienne a changé et veut améliorer ses relations avec ses partenaires, banques, pouvoirs publics et entreprises étrangères. C'est le message que les membres de Task Force Goal 08 ont voulu faire passer, en organisant, mardi soir à l'hôtel Sofitel, une rencontre dédiée, notamment au monde financier et aux représentations économiques des ambassades étrangères autour du code algérien de gouvernance d'entreprise. "La confiance est le moteur de l'économie", a souligné Slim Othmani, président de la Task Force en évoquant les relations banques entreprises.

De nombreuses entreprises se plaignent d'accéder difficilement au crédit bancaire. Pour leur part, les banques déplorent le plus souvent une faiblesse des fonds propres de l'entreprise ou des comptes ne reflétant pas sa réalité économique. "En adoptant le code de gouvernance, l'entreprise fait un pas vers les banques, en devenant plus fréquentable, digne de confiance", a indiqué Slim Othmani. De nombreux chefs d'entreprise sont cependant convaincus de la nécessité d'une relation assainie et sereine avec le monde de la finance. La gouvernance d'entreprise met l'accent sur la sincérité des comptes, leur correspondance à une réalité économique et un accroissement de la lisibilité de l'entreprise par le partenaire banquier, que ce soit de manière historique ou prévisionnelle. Une relation durable et basée sur la confiance avec les acteurs du système financier passe, notamment, par la capacité de l'entreprise à transmettre en temps opportun des informations complètes et correctes sur sa situation financière passée, présente et prévisionnelle. C'est là l'une des raisons majeures pour laquelle l'entreprise doit se doter d'une comptabilité fiable et mettre à jour, au besoin, son plan d'affaires.

En élaborant le code de gouvernance, le message s'adresse aussi "au chef de l'État", a affirmé M. Slim Othmani. "Le président de la République doit regarder l'entreprise comme une source de création de richesses", a-t-il estimé. En d'autres termes, l'entreprise doit être au centre de toute politique économique. "Il ne faut pas diaboliser l'entreprise privée", a indiqué M. Othmani, ajoutant que "ce n'est pas à l'État de créer des emplois". Le code de gouvernance, c'est aussi une façon de répondre aux nombreux patrons d'entreprises étrangères qui ont, à maintes reprises, relevé "des difficultés de trouver des partenaires privés sérieux".

M. Lies Kerrar, P-DG de Humilis, membre de la Task Force, a souligné que le Code a pour objet de mettre à la disposition des entreprises algériennes, partiellement ou totalement privées, un instrument didactique simplifié leur permettant d'appréhender les principes fondamentaux de la gouvernance d'entreprise et d'engager une démarche en vue d'intégrer ces principes en leur sein. Il ne s'agit pas pour l'entreprise de s'enfermer, de son propre gré, dans une démarche qui finira par devenir pour elle un carcan supplémentaire au point d'entraver ses activités. Bien au contraire, le code lui offre les outils qui l'aideront à libérer son fonctionnement en lui procurant un maximum de sécurité. L'adhésion à la bonne gouvernance d'entreprise relève d'une démarche libre et volontaire de l'entreprise. Initiée notamment par le Forum des chefs d'entreprise et le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care), la charte, composée d'une centaine de pages, expose les principaux standards de gouvernance d'entreprise et comporte une check-list d'autoévaluation des pratiques de gouvernance d'entreprise.